

CQP PSGE

Participation à la Sécurité des Grands Évènements

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

Public Concerné



Tout Public.

Prérequis



- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être titulaire d'autorisation préalable du CNAPS ou d'une carte professionnelle en cours de validité.
- Avoir un niveau en français conforme à la réglementation (B1), ce niveau étant évalué par des tests.

Objectifs

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences nécessaires pour participer aux activités privées de Sécurité des Grands Evènements :



- Protéger, alerter et secourir pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Gérer les évènements effectuer les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.
- Se maîtriser pour agir de manière appropriée dans les situations à risques aggravées.
- Dans le contexte d'organisation de Grands Evènements manifestations sportives, culturelles ou récréatives de plus de 300 personnes.

Effectif Maximum



De manière réglementaire, l'effectif est de 4 stagiaires minimum 12 maximum.

Conditions de Formation



La formation alterne les séquences théoriques et pratiques. La pratique comprend des mises en situation et des jeux de rôle.

- PC pédagogique conforme à l'arrêté du 1er juillet 2016.
- Matériel SST conforme au référentiel INRS.
- Casques de réalité virtuelle avec générateur de scénario.
- Main courante embarquée / GSAO.

Encadrement

Les formateurs intervenants sur l'ensemble des formations habilitations électriques possèdent :



- Une connaissance de base en prévention.
- Une compétence technique, une bonne pédagogie adaptée à une public d'adultes.
- Un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée ou disposition équivalente pour les travailleurs indépendants ou employeurs.

Validation



Chaque UV fait l'objet d'une évaluation théorique ou pratique afin de mesurer la progression du stagiaire ; QCU, mises en situation avec grille d'évaluation et critères d'appréciation de l'atteinte des objectifs. 3 QCU d'entraînement en fin de formation.

Durée



Les titulaires d'un CQP/TFP d'une autre activité (ex : CQP ASA), peuvent bénéficier d'une réduction de parcours équivalente au tronc commun, soit 14h, sous réserve d'un SST de moins de 2 ans. Total : 106h.

UV 1 - SST	14h	UV 9 - Module Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages	7h
Module Gestes élémentaires de premiers secours.			
UV 2 - Environnement Juridique	16h	UV 12 - Module Évènementiel Spécifique	7h
UV 3 - Module Gestion des Conflits	14h	UV 13 - Module Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées	7h
UV 4 - Module Stratégique	6h	Examen	
UV 6 - Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier	7h	Le candidat doit avoir validé l'ensemble des épreuves pour valider son diplôme. A réception de son diplôme, le candidat pourra faire sa demande de carte professionnelle auprès des services du CNAPS.	
UV 7 - Module Sensibilisation aux risques terroristes	13h		
UV 8 - Module Professionnel	15h		